**Entrée en 6 ème : volet 2**

En vue de l’affectation en 6ème de votre enfant, il est important que vous complétiez le volet 2.

**Cadre A** : vérifier les informations

**Cadre B** : c’est le collège de secteur (rien à compléter)

**Cadre C** :

**Cochez OUI** pour indiquer si vous souhaitez que votre enfant soit affecté en classe de 6ème dans le collège public du secteur de votre domicile indiqué dans le cadre B. En cas d’erreur, merci de me contacter rapidement.

**Cochez NON** si vous demandez une dérogation ou une formation à recrutement spécifique qui n’existe pas dans le collège de secteur, si vous quittez le département ou si votre enfant est inscrit de façon certaine et définitive dans un collège privé.

**Cadre D** : **Cas général => 6ième**les autres formation possibles (voir annexe) sont destinées à des enfants à profils particuliers, sections sportives, 6ème en section internationale ou à l’école européenne, CHAM.)

**Cadre E** : choix définitif des langues (attention dans les collèges de secteur le panel de choix est limité). Rappel :

**Collège Maxime Alexandre : bilangue obligatoire**   
Langue vivante: indiquer Anglais  
Langue facultative : indiquer Allemand

**Collège Galilée**  
Langue vivante : indiquer Anglais   
Si choix du bilangue : Langue vivante : indiquer Anglais et Langue facultative : indiquer Allemand

**Cadre F** : **Demande de dérogation si vous souhaitez un autre collège public dans le département**

Indiquez le nom et la commune du collège public demandé, et cochez-le ou les motifs. Les pièces justificatives demandées **sont à remettre à l’école au plus tard le 15 avril 2021.**

**Cadre G et H** : Cochez la réponse correspondant à votre enfant.

**Cadre I** : En cas d’autorité parentale conjointe, dans les cas de séparation ou de situations particulières, la signature des 2 parents est obligatoire. En cas d’absence de signature de l’autre parent, le signataire est considéré comme ayant agi avec l’accord de l’autre.

**AFFECTATION ET INSCRIPTION DANS LES COLLEGES**

La notification de l’affectation de votre enfant vous sera transmise jeudi 10 juin 2021 par le collège d’affectation.

La directrice

Giovanna Amstoutz